

## Communiqué de soutien

L'union syndicale Solidaires 33 condamne fermement la politique répressive que perpétue La Poste, ancien établissement de service public, contre l'action syndicale en général et contre Julien et Willy, deux syndicalistes de SUD PTT 33 en particulier.

Cette attaque n'est malheureusement pas isolée à La Poste, elle s'inscrit, pour cette entreprise, dans une volonté de nettoyage en vue de parachever sa pleine privatisation et l'abandon progressif de l'acheminement du courrier.

De nombreux syndicalistes ont été suspendus, licenciés pour les salariés ou révoqués pour les fonctionnaires, ceci dans une longue liste de harcèlements et de sanctions.

Notre union syndicale tient à rappeler que l'action syndicale est un droit inaliénable et que la répression est la voie choisie par la direction pour imposer la soumission et éteindre toute contestation de l'exploitation.

Rappelons que Julien est blâmé pour avoir exercé un droit syndical, celui de s'adresser aux salariés et de les informer et que Willy est convoqué à un entretien préalable à licenciement probablement pour les mêmes raisons. C'est la parole syndicale qu'ils veulent tout simplement empêcher car ils ne tolèrent qu'un pseudo dialogue social qui n'est que l'accompagnement des pires régressions pour les salariés.

Notre union syndicale tient à apporter tout son soutien à ces deux camarades, aujourd'hui comme demain.

Nous appelons l'ensemble de nos structures et plus largement l'ensemble des forces militantes et sociales qui défendent un syndicalisme de combat à les rejoindre **le jeudi 20 janvier 2022 à 9h30 au rassemblement devant la Direction régionale de La Poste à Bordeaux Mériadeck** pour accompagner Willy à son entretien préalable au licenciement.

Notre union syndicale exige l'abandon immédiat de toutes sanctions à leur encontre.

A Bordeaux, le 12 janvier 2022

l'union syndicale Solidaires 33